

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Rougemont tenue le 19 avril 2022 à 19h30 en la salle des délibérations du conseil.

### **Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions réservée au public
4. Adjudication de contrat : Remplacement de la conduite d'aqueduc – Rue Principale
5. Adjudication de contrat : Contrôle qualitatif des matériaux (rue Principale)
6. Acceptation de la soumission d'Archivage Lanaudière – Mise à jour de l'archivage et numérisation des dossiers
7. Acceptation de la soumission de Martel Électrique inc. – Installation de bornes de recharge
8. Achat de jardinières
9. Demande au MTQ – Installation de signalisation à l'intersection de la route 112 et de la Grande-Caroline
10. Période de questions réservée au public
11. Levée de la séance

### **Procès-verbal**

#### **Ouverture**

Monsieur Éric Fortin propose l'ouverture de la séance, sous la présidence du maire, M. Guy Adam, à 19h30.

Sont présents :       Monsieur Guy Adam, maire;  
                              Madame Marielle Farley, conseillère au district no. 2;  
                              Monsieur Éric Fortin, conseiller au district no. 3;  
                              Monsieur Pierre Dion, conseiller au district no. 5;  
                              Madame Isabelle Robert, conseillère au district 6.

formant quorum.

Sont absents :         Monsieur Jeannot Alix, conseiller au district no. 1  
                              Monsieur Mario Côté, conseiller au district no. 4;

Est également présente, Madame Kathia Joseph, OMA, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Rougemont.

*L'avis de convocation a été signifié à l'ensemble des membres du conseil municipal conformément à la loi.*

*2 personnes assistent à la séance.*

**22-04-4447**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'adopter l'ordre du jour, ce dernier ne peut être modifié.

Vote pour : 4

Vote contre :

***Période de question réservée au public***

*Il n'y a pas de question.*

**22-04-4448**

**Adjudication de contrat : Remplacement de la conduite d'aqueduc – Rue Principale**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déposé un appel d'offres publics sur le SEAO afin de réaliser les travaux de remplacement de la conduite d'aqueduc d'une partie de la rue Principale ;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a été réalisé le 13 avril 2022 à 11h et que six soumissionnaires ont déposés une soumission;

CONSIDÉRANT QUE l'ingénieur mandaté au dossier, Dave Williams, a procédé à l'analyse des six soumissions;

CONSIDÉRANT QUE l'écart entre la plus basse soumissions et l'estimation de coût réalisé en juin 2021 est 2.5% plus élevé et que cet écart s'explique par la situation actuelle, la hausse des coûts des matériaux et de l'essence;

CONSIDÉRANT QUE l'ingénieur au dossier recommande à la municipalité d'accepter la soumission du plus bas soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT QUE les sommes nécessaires à ces travaux seront entièrement subventionnés par la TECQ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu d'accepter la soumission du plus bas soumissionnaire, Excavation St-Pierre Tremblay inc. au montant de 499 792.75\$ incluant les taxes, afin de réaliser les travaux de remplacement de la conduite d'aqueduc de la rue Principale et que ces sommes soient entièrement payées par la TECQ.

Vote pour : 4

Vote contre :



22-04-4451

**Achat de jardinières suspendues**

CONSIDÉRANT QUE des citoyens ont manifesté au conseil municipal leur désir d'embellir le village avec l'installation de jardinières suspendues;

CONSIDÉRANT QUE l'achat de jardinières n'était pas prévu au budget 2022 mais que la municipalité dispose de sommes considérables dans son surplus affecté aux projets spéciaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Isabelle Robert et résolu d'accepter la soumission de « Les Jardins Pierre-Yves et Sylvie » au montant de 2385.00\$ pour l'achat de jardinières suspendues.

Vote pour : 4

Vote contre :

22-04-4452

**Demande au MTQ – Installation de signalisation à l'intersection de la route 112 et de la Grande-Caroline**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est présentement en discussion avec le Ministère des Transports afin de conclure une entente de collaboration afin de sécuriser l'intersection de la Grande-Caroline, la route 112 et le chemin du Contour;

CONSIDÉRANT QUE l'entente aura pour but de prévoir une traverse sécuritaire pour les cyclistes empruntant la piste cyclable de la Grande-Caroline et voulant accéder à la piste cyclable régionale « La route des champs »;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports a informé la municipalité que des délais considérables sont à prévoir pour la conclusion d'une entente de collaboration ;

CONSIDÉRANT QUE d'ici la réalisation des travaux prévue par l'entente, le conseil est d'avis qu'il est nécessaire d'installer une signalisation supplémentaire;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Rouville est responsable de la gestion de la piste cyclable « La Route des Champs » et qu'elle entend également installer de la signalisation sur la piste cyclable afin d'informer les cyclistes que la traverse est dangereuse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion de demander au Ministère des Transports d'installer une affiche informant les automobilistes de la présence d'une traverse cyclable sur la Route 112. Il est de

plus résolu de transmettre la présente résolution à la MRC de Rouville pour appui à la municipalité dans les présentes démarches.

Vote pour : 4

Vote contre :

***Période de questions réservée au public***

*Des citoyens concernés par les travaux du point no. 4 s'interrogent sur la méthode préconisée par l'entrepreneur et les délais pour le début des travaux.*

**22-04-4453**

**Levée de la séance**

Il est proposé par Madame Isabelle Robert et résolu de lever la séance puisque l'ordre du jour est épuisé.

Vote pour : 4

Vote contre :

**Certificat de disponibilité de crédit**

Je, soussignée, certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-dessus projetées.

En foi de quoi, je donne le présent certificat

Ce 20<sup>e</sup> jour d'avril 2022.

\_\_\_\_\_  
Kathia Joseph, OMA  
Directrice-générale et greffière-trésorière

\_\_\_\_\_  
Guy Adam  
Maire

\_\_\_\_\_  
Kathia Joseph  
Directrice générale et  
greffière-trésorière